

Du nouveau Certes,

mais avec modération :

Mes chers collègues,
Chers lecteurs,

J'ai cru entendre que l'efficacité, la discipline et le changement étaient réservés aux plus circonspects, seulement le fait d'y croire laisse parfois sombrer dans un laxisme, qui n'est pas de mise dans une union professionnelle comme la nôtre.

En guise de préambule, permettez-moi d'abord de remercier et de rendre hommage à mon homologue Didier Eycken, Président de la Société de Médecine dentaire pour son édito dans le précédent numéro de « Le Pont ».

Il est édifiant et valorisant pour l'association que je représente de nouer et de renforcer la synergie qui lie nos deux professions et ceci sans transgresser les intérêts mutuels et la valeur morale mis en exergue par nos prédécesseurs.

Concrètement, nos deux associations se sont réunies et nous avons spontanément dépassé les contrariétés qui nous préoccupaient. Certaines propositions discutées ont été entreprises, qui au fil du temps, j'ose l'espérer, apporteront indéniablement un plus à notre métier. Une volonté de mettre les efforts en commun s'est manifestée lors de cette rencontre, et nous ne pouvons qu'encourager cette initiative. La synergie débutera par un éditorial commun dans le Point, suivi d'organisation de séminaires régionaux avec les dentistes afin de développer un « team spirit ». Des conditions d'inscription au cours d'occlusion très avantageuses seront accordées aux membres de l'UFLDB. Renseignez-vous au secrétariat!

Parmi les sujets abordés lors de cette rencontre, « l'importation des prothèses exotiques ». Comment la SMD et l'UFLDB pourraient ensemble défendre un marché de prothèse équitable. Un autre sujet, « la facture de prothèse délivrée au patient » est-ce un mythe ou peut

elle voir le jour dans notre pays? Ou encore, quid de la formation continue des prothésistes dentaires? Le remboursement des couronnes et bridges restera-t-il une fiction?

Des questions complexes et ouvertes qui nécessitent un temps de réflexion, de planification et d'exécution.

« L'importation », un sujet qui a été abordé longuement lors de la réunion annuelle de la Fédération Européenne des Patrons Prothésistes Dentaires « FEPPD » tenue à Anvers et à laquelle nous étions présents. Il faut savoir qu'à ce jour, 75% des lois nationales à ce sujet émanent de la Commission Européenne. En ce qui nous concerne, un travail de fond sur ce thème est préparé par la FEPPD afin d'être présenté à cette commission. L'objectif est d'une part « un commerce équitable » et d'autre part mieux valoriser et sécuriser la prothèse de fabrication européenne.

L'année académique s'achève pour nos diplômés en prothèse dentaire et nous leur souhaitons une carrière professionnelle épanouie et enrichissante. Toutes nos félicitations aussi aux 4 étudiants de dernière année des écoles francophones de technique dentaire qui ont remporté le prix offert par l'UFLDB consistant en un abonnement d'un an à la revue « Technologie Dentaire ».

Je profite de cet éditorial, pour rappeler à chaque prothésiste dans sa région, que nous sommes en quête de personnes dynamiques qui souhaitent apporter leur pierre à l'édifice et contribuer à la phase de consolidation de notre union professionnelle. Veuillez prendre contact avec moi. Vous pouvez également proposer à des personnes de votre entourage de devenir membres de notre union. Vous trouverez en page 53 un formulaire d'affiliation.

Il me revient que certains de nos lecteurs se formalisent de l'abondance de publicités. En accord avec nos fidèles annonceurs nous comptons veiller à l'avenir à trouver un juste équilibre entre annonces publicitaires et articles de fond.

Nous tiendrons compte de vos suggestions, chers (ères) lecteurs (rices), et dans l'attente prenez plaisir dans votre travail et profitez bien de vos vacances. Bel été!

Pierre Chelala

Président de l'UFLDB